



Trame Verte et Bleue : Restauration écologique de la Scarpe canalisée

Porteur de projet :

Communauté Urbaine d'Arras

Descriptif du projet :

Restauration écologique de la Scarpe canalisée

Enjeu, contenu du projet

Objectifs et enjeux du projet

- Stratégie du projet

La Trame verte et bleue de l'Arrageois, document cadre pour la préservation de la biodiversité, a été adoptée par la Communauté urbaine d'Arras en 2003. Elle vise la préservation du patrimoine naturel et la reconnexion des coeurs de nature en reliant entre eux les éléments naturels structurants (cours d'eau, boisement, zones agricoles...) et s'appuie prioritairement sur les deux vallées du territoire : les vallées de la Scarpe et du Crinchon.

- Objet technique

Restauration de la biodiversité

Préservation de la ressource en eau

Atteinte du bon potentiel écologique (continuité écologique et sédimentaire, bon fonctionnement de la vie aquatique, revégétalisation des berges...)

- Aspect structurant du projet

Restauration écologique de l'axe est-ouest de la Trame bleue de l'Arrageois

Corridor écologique d'intérêt régional

- Interactions avec les autres trames structurantes

La Scarpe est bordée par le chemin de halage (chemin des deux eaux), axe structurant est-ouest des modes doux du territoire

- Faisabilité matérielle à l'horizon 2020-2030 :

Réalisation d'un premier tronçon (bief Arras-Saint Laurent Blangy) pour 2013

- Cohérence avec les capacités financières du maître d'ouvrage

1^{er} tronçon (bief Arras-Saint Laurent Blangy) financé à 100% par l'Agence de l'Eau et la DREAL, dans le cadre de la restauration écologique des masses d'eau fortement modifiées.

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? OUI, pour le 1^{er} tronçon (bief Arras-Saint Laurent)
- Le projet est en travaux en 2010 – 2011 pour le 1^{er} tronçon

Nature du projet Espace Trame verte et bleue
Voie navigable

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
OUI

Localisation et point(s) d'accès - par quels modes ?

Voies routières
Lignes de bus
Voie douce (chemin des deux eaux)

Consommation d'espace d'agricole

- Le projet consomme-t-il des espaces agricoles ? NON

Logement

- Le projet produit-il des logements ?
NON

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation) :

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

Les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.
Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.